

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

MARDI, 29 mai 1934.

La séance est ouverte à trois heures.

L'ARGENT COMME BASE DU NUMERAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): J'adresse une question au premier ministre (M. Bennett). Les journaux nous apprennent que le président Roosevelt a consulté d'autres pays concernant la restauration de l'argent. Je demande au premier ministre si le Canada a été consulté à ce sujet.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Comme je l'ai noté l'autre jour, le ministre canadien suit la situation de près. Le Gouvernement canadien n'a pas reçu de communication à ce propos.

PERQUISITION DU SERVICE DE REPRESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. B. HOWARD (Sherbrooke): Je veux adresser une question au ministre du Revenu national (M. Matthews). Lui ou son département ont-ils donné instructions au service de répression d'arrêter les autos de citoyens particuliers et d'y perquisitionner, comme cela s'est fait le 24 mai sur toutes les routes des Cantons de l'Est?

L'hon. R. C. MATTHEWS (ministre du Revenu national): Je ne sais rien à ce sujet; mais je vais me renseigner.

PRET DU PACIFIQUE CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. L. RALSTON (Shelburne-Yarmouth): J'adresse au premier ministre une question inspirée par les rapports parus dans la presse portant que la compagnie du Pacifique-Canadien offre en vente pour 12 millions de dollars d'obligations perpétuelles à 4 p. 100. Est-ce l'intention d'appliquer, en tout ou en partie les recettes provenant de cette vente à la réduction de prêt garanti par l'Etat?

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): La vente n'est pas faite encore. Si elle est effectuée, elle réduira d'autant la somme garantie par le Dominion.

COMPTE DU SERVICE D'ASSISTANCE A MONTREAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ONESIME GAGNON (Dorchester): Je veux adresser une question au ministre du Travail (M. Gordon). *Le Devoir* d'hier a publié une dépêche relative aux comptes dus à la ville de Montréal. L'article est intitulé: "Ottawa est responsable" et il y est dit que, si les comptes de la ville de Montréal sont en souffrance, c'est parce que le gouvernement fédéral tarde à payer. Je prie le ministre de me dire si c'est vrai.

L'hon. W. A. GORDON (ministre du Travail): Quand nous recevons les comptes de la ville de Montréal, du gouvernement de Québec, nous procédons exactement de la même manière que pour les comptes de n'importe quelle autre province. Les comptes reçus, il faut de trois à dix jours environ aux fonctionnaires de mon département et à l'auditeur général pour en faire la vérification, avant l'émission du chèque. Le Gouvernement examine promptement tous les comptes reçus de la province de Québec. Actuellement, mon ministère n'a pas en main de comptes de Québec indiquant des sommes dues à la ville de Montréal et le personnel est en train d'apurer ceux que nous avons.

D'après ce que je crois comprendre, le retard au sujet des comptes de Montréal provient de ce que les vérificateurs provinciaux ont peine à les vérifier. Ce retard est regrettable, mais avant que le gouvernement provincial transmette les comptes au gouvernement fédéral, il est très à propos qu'on opère les vérifications convenables et nécessaires. Dès que nous recevons les comptes de la province de Québec en bonne et due forme, nous les payons et nous continuerons à le faire.

LE COMITE DE LA CONFERENCE IMPERIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. K. BLAIR (Wellington-Nord): J'aimerais à poser une question au premier ministre (M. Bennett) au sujet de la véracité d'une dépêche publiée hier par le *Mail and Empire*, de Toronto. Selon cet article, l'honorable Howard Ferguson aurait été élu à la présidence de la conférence économique impé-